

LE POLITIQUE,

JOURNAL DE LIÈGE.

On s'ABONNE au bureau du journal, rue du Pot-d'Or, et chez MM. les directeurs des postes. — Le prix de l'abonnement est de 11 francs pour Liège, et 13 francs pour les autres villes du royaume. — Un Numéro séparé se vend 16 centimes. — Les abonnements commencent à toutes les époques. — Les lettres et envois d'argent doivent être affranchis. — Le journal est remis aux abonnés qui habitent Liège, moyennant une faible rétribution payable au porteur. — AVIS ET ANNONCES: Le prix de la ligne d'insertion est de 20 centimes.

FRANCE. — PARIS, 23 OCTOBRE.

Les cours des fonds anglais arrivés ont agité vivement la petite bourse de Tortoni ce matin. Avec le grand découvert qui existe sur les places de Londres et de Paris, il est présumable que la rente aura de nouvelles destinées ascendantes. On a fait à midi 78 90; dans la journée et demain matin, on dépassera le cours de 79. On oublie la Suisse, l'Espagne, le Portugal. L'expédition de Constantine n'a pas paru sérieuse.

P.S. Le bruit a couru à Tortoni que le 16, Madrid avait été illuminé par suite de la confirmation de la victoire d'Alaix sur Gomez.

— M. le duc de Nemours emmène avec lui en Afrique ses deux aides-de-camp, M. le lieutenant-général Colbert et M. le colonel Boyer. Les équipages de S. A. R. sont partis depuis quelques jours.

— M. le comte de Sainte-Aldegonde s'est embarqué à bord du *Phare* avec les ducs de Mortemart et de Caraman pour se rendre en Afrique.

— Madame la comtesse de Lipano a obtenu la permission de passer l'hiver à Paris.

— Le docteur Bowring s'est embarqué, le 18 octobre, à Marseille pour l'Italie, à bord du bateau à vapeur *Léopold*.

— On dit aujourd'hui que M. Adolphe Nourrit doit quitter l'Opéra au mois de mai prochain. On ajoute que ce départ serait provoqué par l'engagement de M. Dupré à l'Opéra.

— La crise commerciale que nous avons dit menacer l'Alsace, prend du développement. On annonce que plusieurs maisons se trouvent dans l'embarras, et que des faillites auraient éclaté à Mulhouse.

(Helvétie.)
— Le journal légitimiste *la France* publie ce matin l'article suivant :

On nous mande de Linz, en date du 10 octobre :

« Charles X, qui quitte la résidence de Kirchberg, dans la Basse-Autriche, pour se rendre à Goritz, est arrivé le 8 de ce mois à Linz. L'archiduc Maximilien lui a fait les honneurs de cette résidence, et il a fait visiter dans le plus grand détail à M. le duc de Bordeaux les ouvrages qui font de Linz une place de guerre et surtout un camp retranché des plus forts de l'Europe. La famille exilée passera l'hiver à Goritz; mais l'intention de Charles X est de retourner au printemps dans la Basse-Autriche et de se rapprocher de Vienne. Charles X qui est entré dans sa 80^e année supporte bien ce grand âge. »

— Les détails suivants sont donnés par le journal ministériel :

« Mercredi, 19 du courant, vers six heures du soir, treize condamnés politiques, détenus dans la prison de Doullens (Somme), sont parvenus à s'évader. Ce sont les nommés Chéry, Caillé, Créval, Lagrange, Laporte, Lecouivre, Marigné, Régnier, Stiller, Rocksinski, Thiellment, Thomas, Villard. Quatre autres ont fait la même tentative, mais deux d'entre eux se sont blessés dans leur fuite et sont restés au pied du rempart qu'ils avaient franchi. Le troisième, Caussidière fils, a été saisi auprès d'eux, et le quatrième, Riban, était encore dans l'intérieur de la citadelle quand l'alarme a été donnée. Il paraît qu'au moment où l'évasion a eu lieu, plusieurs gardiens étaient absents pour prendre leur repas; que quatre étaient de service, deux à la porte et

deux dans l'intérieur. Le gardien Serpent qui se trouvait dans le quartier droit aurait été saisi par les détenus de ce quartier, qui l'auraient bâillonné et jeté dans une chambre voisine, après lui avoir fortement serré le cou avec une corde. Munis des clefs dont ce gardien était porteur, les prisonniers auraient ouvert la porte, se seraient emparés des deux gardiens de l'intérieur, et auraient gagné les remparts, d'où ils seraient descendus au moyen d'échelles faites avec des draps de lit coupés. Toutes les mesures ont été immédiatement prises pour opérer l'arrestation des évadés, et déjà cinq d'entre eux ont été repris à trois lieues de Doullens. Ce sont les nommés Lagrange, Rocksinski, Régnier, Laporte et Villard. Un autre devoir était imposé au gouvernement, il convenait de constater dans le plus bref délai les causes de cet événement, et de reconnaître les moyens les plus propres à en prévenir le retour. Dans ce but, M. le ministre de l'intérieur a donné à M. le préfet de la Somme l'ordre de se rendre sur le champ à Doullens, et il a également envoyé sur les lieux M. Tourin, inspecteur des prisons du royaume, auquel il a remis les instructions les plus détaillées.

— On écrit de Valenciennes, 22 octobre :

On annonce qu'une portion du palmier trouvé dans les mines de charbon d'Anzin va partir pour le musée de Douai et sera transporté sur les voitures d'artillerie par ordre du ministre de la guerre. Le palmier dont il s'agit n'est pas un palmier; c'est la représentation d'un végétal de l'espèce des junces, d'une taille prodigieuse, et qui avait cela de particulier, dans la mine où il a été trouvé, qu'il se trouvait placé verticalement. Le point le plus curieux de cette pétrification est la longueur de sa tige, et les minéralogistes le verront avec peine partagé en plusieurs morceaux; cependant, pour satisfaire à toutes les exigences, la compagnie d'Anzin s'est décidée à partager cette curiosité naturelle entre le cabinet des mines de Paris, et les musées de Douai et de Valenciennes.

— La *Gazette* de St. Pétersbourg du 21 septembre annonce en ces termes l'évacuation définitive de la forteresse de Silistrie.

La Porte Ottomane vient de remplir avec fidélité les engagements qu'elle avait contractés par l'acte conclu à Constantinople le 27 mars dernier, relativement à la liquidation des sommes qu'elle devait à la Russie, en exécution du traité d'Andrinople.

Conformément aux stipulations de l'acte sus mentionné, le dernier paiement vient d'être effectué en entier au terme fixé du 15 août. M. de Boutenief en a transmis directement l'avis au commandant de Silistrie, lequel avait éventuellement reçu l'ordre de procéder à l'évacuation de la place, dès qu'il serait instruit par notre ministre du dernier versement de la liquidation.

Un commissaire Ottoman, accompagné d'un employé de la légation impériale, a été envoyé par la Porte pour assister à la remise de cette forteresse. Elle a été rendue le 30 août (11 septembre) dans l'état de défense complète où elle était mise durant l'occupation.

Le système de conservation et d'alliance, fondé sur nos traités avec la Porte, trouvera dans ces faits une garantie nouvelle, et l'Europe un gage certain de la confiance que nous inspire le maintien de la paix en Orient.

— Coupe! coupe l'écoute de la grande voile!

Jamais danger ne fut plus grand et plus imminent; la violence du coup de vent avait tellement couché le navire, que son pont se trouvait dans une position verticale. La vergue de notre grande voile plongeait dans l'eau jusqu'à la hune, et la quille se voyait tout entière. Le bois nous manquant subitement de dessous les pieds, les uns se tinrent en l'air au moyen des drisses, les autres s'accrochèrent à la chaloupe.

— La barre à bord, criai-je aux deux timoniers qui se cramponnaient. Mais cette manœuvre, qui consistait à pousser tout à fait la barre du gouvernail, à toucher le bord de la felouque, afin d'aider le navire dans ces mouvements et de lui rendre sa stabilité, n'eut pas plus d'effet que la première. La felouque, accablée sous le pesant de ses mâts et de son lest, ne sentait point son gouvernail, ou du moins les efforts qu'elle faisait pour se redresser, n'étaient pas assez violents pour contrebalancer la force du vent, qui continuait à mugir et à se déchaîner sur nous avec une rage impitoyable. J'étais un de ceux qui s'étaient accrochés à la chaloupe.

— Enfants, criai-je aux sept hommes qui étaient à mes côtés, il faut m'aider à mettre la chaloupe à la mer.

Personne n'hésita. Mais la raffale sortit du sein du nuage plus violente et plus terrible qu'elle ne l'avait encore fait. Tout ce qui était sur le pont, fut balayé par la violence de l'ouragan, hommes, canons, chaloupes, tout fut jeté par dessus bord, et disparut; et quand nous revînmes sur la surface, nous vîmes la felouque elle-même qui s'enfonçait dans l'abîme en formant une large resacc.

Je n'essaierai pas de peindre ce spectacle horrible, cette mort prochaine, notre désespoir. Je me bornerai à faire l'exposé des faits qui suivirent cette catastrophe. Nous perdîmes tous nos malheureux blessés dans ce naufrage. Notre équipage, qui s'élevait à soixante hommes avant que la felouque eût sombré, se réduisit maintenant à trente. Ces trente hommes se débattaient dans l'intérieur, les uns perchés sur les cages à poules qui flottaient de toutes parts, les autres collés à notre grand mât qui s'était détaché de la felouque, et qui était revenu sur la surface de l'eau; la chaloupe flottait également, mais la quille en l'air. Tout espoir n'était donc pas perdu; il s'agissait de la redresser, et chercher à gagner la terre avec elle.

Un garde champêtre. — J'ai voulu saisir le cheval de monsieur qui mangeait la luzerne d'un champ de la commune. Monsieur s'est fâché, a juré et c'a révolté; voilà la chemise qu'il ma déchirée et le bras même qui a été meurtri pendant deux jours.

Béranger. — Pendant deux rien du tout; vous, votre chemise et votre bras, vous êtes de faux témoins; mais j'en ai des vrais, moi à faire paraître à ces messieurs. D'abord, messieurs, faites moi le plaisir de regarder cette jambe (il place sa jambe sur le bureau du greffier.) Vous voyez qu'il n'y a pas de malice dans cette jambe-là; c'est bien du bois, du vrai bois, véritable frêne, de la fabrique de M. Molard, tourneur à Chaillot. Bon! c'est bien vu pour celle là, n'est ce pas; à présent, voilà mon autre jambe, qui ne vaut pas deux liards de plus que l'autre, vous allez voir.

Béranger se hâte de relever son pantalon et montre sa jambe gauche enveloppée de bandes qu'il se dispose à dérouler, quand M. le président lui fait signe de n'en rien faire.

Béranger, reprenant. — Quand on est monté comme ça en patte, je vous demande comment que ça pourrait se faire qu'on se révolterait contre un garde champêtre qui jouit de ses deux jambes, bras, plaque et tout, et d'un grand sabre de six pieds de long? D'ailleurs le champ ne possédait pas de luzerne, le cheval était attaché à un piquet avec une corde de quinze pieds de long, il ne pouvait faire aucun mal à la commune.

M. le président. — C'est bien, asseyez-vous.

Béranger. — Volontiers, mais je vous raconte le fait tel qu'il existe, tel que Dieu le connaît au ciel. De plus, il m'a refusé de prendre une pièce de dix sous que je lui offrais pour endormir l'affaire, en me disant: allez vous faire f.... avec vos cinquante centimes.

Le garde champêtre. — Je suis incapable de dire de pareils propos à un administré.

Béranger. — Vous me l'avez dit; est-ce que je serais digne de mentir à la justice? monsieur Béranger n'a jamais été attaqué sur l'honneur; j'ai juré sur..... l'honneur.

La culpabilité n'étant pas établie, Béranger est renvoyé de la plainte, ce qui serait insuffisant encore pour le rendre à la liberté, si sa femme ne venait en aide à sa jambe de bois, en le soutenant pour le faire sortir de l'audience.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Un supplément extraordinaire de la *Gazette de Madrid*, du 15, publie en ces termes, les nouvelles que nous avons données hier, d'après l'*Eco del Comercio*, sur les opérations de Gomez :

« Le général Alaix écrit d'Alcala la Real, en date du 11 octobre, au capitaine-général de Grenade, que Gomez a occupé, le 9, le bourg de Priego, et que ce chef rebelle, incertain de la véritable position de nos troupes, s'est avisé, pour la constater, d'envoyer des parlementaires sous prétexte de négocier un échange de prisonniers. Le général Alaix s'apercevant de cette intention, a pris le parti de faire passer à Grenade sans les écouter, les susdits

Nous remîmes la chaloupe à flot sans beaucoup de peine, et nous ôtâmes une certaine quantité d'eau à l'aide de nos chapeaux; après quoi nous y montâmes tous trois pour continuer cette opération et lui donner une activité nouvelle. Mais à l'instant où j'allais dire à Henry de m'envoyer deux hommes, nos travaux furent interrompus par un cri.

— J'aperçois les nageoires d'un gros poisson; s'écria un des matelots du mât.

— Des requins! des requins! répondirent aussitôt d'autres matelots, nous sommes perdus!

Ces paroles me glacèrent le cœur. Je savais que, si l'un de ces monstres venait vers eux, les autres requins ne tarderaient pas à le suivre, et que la première goutte de sang versé serait le signal du carnage et d'une destruction complète. Cette idée était horrible. A peine le mot de requins fut-il prononcé, que la voix de Henry et toute espèce de discipline furent méconnues.

— A la chaloupe! à la chaloupe!

Chacun, dans l'espoir de conserver sa vie, quitta le mât, nagea avec force vers la chaloupe; tous voulurent y monter à la fois.

— Amis, criai-je éperdu, nous allons périr tous; la chaloupe va sombrer si vous vous précipitez avec autant d'impétuosité...

Mais rien! ces paroles, au lieu de ralentir leurs efforts produisirent un effet contraire; ils s'attachèrent à la chaloupe avec plus d'ardeur, qu'ils ne l'avaient encore fait, et la firent tellement pencher qu'elle s'emplit d'eau une seconde fois et chavira.

Les instans qui suivirent furent affreux; l'espérance nous quitta et fit place aux angoisses du désespoir.

— Henri, criai-je, où êtes-vous?

Lui seul conservait son sang-froid.

— Amis, s'écria-t-il avec calme, par notre trop grande précipitation nous avons reculé l'instant de notre salut; la chaloupe est notre archesainte.

— Benjamin, sergent Quacco, tous, continua-t-il, remettez-vous à l'œuvre, nous allons retourner au mât, et pour mieux rassurer les matelots, il ordonna que chacun d'eux battit l'eau avec ses jambes, afin de mettre les requins en fuite en faisant le plus de bruit possible.

NAUFRAGE DE LA MOUCHE.

Sous le titre de : *La Croisière de la Mouche*, l'auteur des aventures d'un lieutenant de marine va publier dans quelques jours un ouvrage remarquable, auquel nous empruntons l'extrait suivant. La scène se passe dans les parages de la Havane.

Nous naviguons depuis deux jours avec une bonne brise, lorsque, dans la matinée du troisième, le vent cessa tout-à-coup, et fit place à un calme plat. Nous étions à huit milles au plus de la petite île de Colorados et du banc de rescifs auquel l'île a donné son nom. *La Mouche* se reposait mollement sur les eaux, son beaupré tourné vers le rivage, ses armures à tribord, sa voile latine carguée, et son humer et son grand foc battant le mât. Le calme, le repos régnaient autour de nous. La nuit vint belle et parfumée; des myriades d'étoiles couvrirent la voûte céleste, et dissipèrent peu à peu les vapeurs rouges dont l'horizon était encore embrasé, mais la lune, en se levant, fit pâler à son tour les feux du ciel, et nuança, les eaux de ses teintes veloutées.

La brise vint; du moins un nuage, présage certain que la brise de terre est sur le point de se faire sentir, nous fut signalé sur les hauteurs de l'île de Colorados par un de nos matelots. Alors la joie la plus vive s'empara du cœur de nos hommes; car il n'y a rien qui fatigue plus le marin, qui lui cause une plus forte impatience que le calme plat.

Dépendant ce nuage, qui ressemblait d'abord à un point, augmenta en grosseur d'une manière prodigieuse en avançant sur nous; bientôt il s'assombrissait encore.

— Henry, ce nuage me paraît bien noir; je m'en défie, m'écriai-je; si nous carguions notre humier et notre foc.

Henry regarda le pennon, qui ne renuait point, puis le nuage. — Bah! c'est la lune, me répondit-il, dont la clarté brillante fait ressortir si vivement l'obscurité de ce nuage, enfants, laissez tomber la grande voile et hâchez-la.

Cette manœuvre exécutée, nos hommes retombèrent dans leur apathie primitive. Tout à coup un tourbillon de vent jaillit du nuage avec une impétuosité extrême, et s'engouffra dans notre grande voile et notre humier.

parlementaires, qui étaient au nombre de cinq, un colonel, un adjudant, deux lanciers et un trompette. On a reçu au ministère de l'intérieur, par l'administration des courriers, les informations suivantes, qui, cependant, ne sont pas officielles: « Les troupes du général Alaix étaient, le 22, en vue de celles de Gomez; et selon un conducteur qui est arrivé ce matin, il paraît qu'on s'est battu entre Alcauete et Priego, et l'avant-garde de Gomez a été mise en déroute. Le même conducteur assure que le général Espinosa est entré dans Cardoue avec sa brillante colonne. » Ce supplément contient encore une dépêche de Saragosse, adressée au ministère de la guerre par le commandant en second baron de la Menglada, pour annoncer que Maroto et six autres chefs carlistes se sont réfugiés sur le territoire français. — L'Angleterre vient d'accorder un nouveau secours de 100,000 fusils au gouvernement espagnol 400 hommes de la marine royale se sont embarqués également à Woolwich, à bord du bateau à vapeur le Pluton, qui va sur les côtes d'Espagne et du Portugal. Le Morning Herald dit que ces concessions sont faites en échange d'un traité de commerce peu avantageux aux intérêts de l'Espagne, que le gouvernement de la reine a pris l'engagement de signer avec la Grande-Bretagne; mais ce journal mérite peu de confiance à cause de sa partialité pour les carlistes. Il ne faut voir dans ces envois d'hommes et de fusils que la détermination de l'Angleterre d'exécuter le traité de la quadruple alliance dans les conditions qui lui sont particulièrement imposées. Le Sun nous semble avoir plus raison de dire que ces artilleurs sont destinés à renforcer les bâtiments de guerre anglais dans le Tage et sur les côtes d'Espagne. — Il est permis de craindre que l'Espagne n'ait besoin de secours plus importants que ceux là, si on ne veut pas qu'elle tombe anéantie sous le poids de tous les maux qui l'accablent à la fois.

BELGIQUE.

Bruxelles, 24 octobre (trois heures). — La bourse avait ouvert sous des apparences de hausse, lorsque des offres multipliées ont fait tomber le cours de l'actif de 18 3/4 argent à 18 papier. Diverses nouvelles circulaient à l'appui de ce mouvement rétrograde, on disait notamment qu'un grand banquier d'Anvers avait reçu ce matin un courrier annonçant l'entrée de Gomez à Séville. Après la cote, il reste 48 1/4 argent pour les Ardoin à toutes les échéances.

Amsterdam, 43 octobre (Société des Effets). — Dette active 52 7/8 43 1/6, 5 p. c. 100 3/8, billets de chance 24 7/8, Ardoin pièces de 85 liv. 48 1/8 48, passive 5 1/4 3/8. Les transactions dans nos fonds nationaux ont été insignifiantes et ils étaient offerts aux prix d'hier.

On a fait quelques petites parties d'Ardoin à des cours un peu plus élevés. La malle de Londres n'était pas arrivée à 4 1/2 heures et les cours de la bourse de vendredi étaient inconnus. (Mercure.)

Le ministre de la guerre vient de décider que les généraux de division pourront dorénavant délivrer aux officiers de l'armée, des congés de 15 jours pour Bruxelles et autres lieux, les commandans de province de 8 jours, et les commandans de place de 4. Jusqu'à ce moment, toute autorisation de se rendre à Bruxelles devait directement émaner du département de la guerre.

— On a fait mille commentaires sur l'hypothèse d'une crise financière et commerciale; depuis plus d'un mois, elle nous est présentée comme stagnante; cependant, rien jusqu'ici n'atteste son existence. Jamais les recouvrements du commerce ne se sont faits avec tant de facilité, jamais les protets n'ont été plus rares, et ce qui, mieux que les raisonnemens, prouve cet état normal, c'est la préoccupation excitée à la bourse par un protet à une acceptation de 8,000 francs, à charge d'un grand propriétaire, faisant de l'industrie par délassement. Le refus de paiement a eu lieu le 20; depuis lors, le signataire en retard est l'objet de conversations les plus caustiques, car il n'y a pas péril en la demeure. On conçoit que, si ces actes constatant la gêne étaient fréquens, ils ne seraient passés sous le silence pour personne, les tiers porteurs étant toujours disposés à se plaindre. (Mercure.) — Sur l'invitation de M. le ministre de l'intérieur, MM.

les agents de change près de la bourse de Bruxelles viennent d'apporter une amélioration à la cote des actions indigènes, en indiquant l'espèce de chaque société à laquelle elles appartiennent, et pour celles des sociétés anonymes si elles sont autorisées par le gouvernement ou en demande d'autorisation. Ce changement apporté depuis hier seulement à la cote officielle nous apprend que, sur les 23 sociétés anonymes constituées, 20 ont reçu l'approbation royale, les 3 autres ont formé leur demande; ce sont: la Société des charbonnages des produits au Flénu, dont les actions sont cotées à 44 1/2 p. c. d'avance; les hauts fourneaux et usines de l'Espérance, actions 23 1/2 p. c. d'avance; et la Manufacture royale de tapis de Tournay, pour laquelle on a souscrit hier, et dont les actions sont recherchées à 18 p. c. de prime.

— L'autorisation pour la construction de la route en fer de Berlin à Postdam a été donnée aux concessionnaires. La poste recevra 5000 florins d'indemnité annuelle. L'annonce de ce dernier arrangement a fait monter les actions de 5 p. c.

— Il y a en ce moment à l'étude au grand théâtre, le Testament de Hemel, opéra en un acte, d'un de nos compatriotes. — M. Bernard, directeur des théâtres royaux, vient de recevoir un drame lyrique de la composition de M. Campenhout, la Femme du pêcheur, dont le rôle principal est écrit pour la belle voix de M^e Stoltz. Cette artiste se porte mieux, mais sa voix se ressent encore de sa maladie.

— Ce n'est pas seulement à Valenciennes que les bras sont rares et chers, un voyageur traversant Cambrai il y a peu de jours, fut fort étonné d'entendre le crieur public annoncer dans les carrefours que tout individu qui voudrait gagner 2 fr. par jour, pour faire un simple ouvrage de manouvrier, pouvait se présenter dans telle usine de sucre de betterave qu'il désignait. (Echo de la Frontière).

— Les journaux anglais publient les détails suivants sur les difficultés qu'éprouve l'exhumation de Mme. Malibrant: Depuis la relation que nous avons donnée dernièrement des démarches faites pour obtenir l'exhumation de la célèbre cantatrice, le bailli communal de Manchester a reçu une nouvelle lettre de M. de Bériot, par laquelle celui-ci réclame avec instance l'exhumation de feu son épouse. Il supplie le bailli avec toutes les expressions de regret que peut inspirer l'amour conjugal, disant que si cette consulation ne lui est pas accordée, toute sa vie ne sera que deuil et repentir. M. de Bériot dit en post-scriptum, qu'il a chargé M. de Fiennes de le représenter partout où il en est besoin.

— La commission de la fête musicale s'est adressée peu de jours après au clergé de l'église catholique, pour savoir quelle marche il faudra suivre pour obtenir l'exhumation. M. Ward, un des marguilliers de l'église, a dit que cette permission pourra être obtenue du chancelier du diocèse, à moins qu'il n'en soit fait défense.

— La commission de la fête musicale doit se réunir aujourd'hui, et nous présumons qu'elle fera défense formelle d'exhumer les restes de M^{me} Malibrant. — Ou voit qui a mauvaise volonté dans la manière hypocrite dont les autorités communales et la commission de la fête musicale ont l'air de s'occuper de la demande de M. de Bériot en renvoyant ses fondés de pouvoir de Caïphe à Pilate. Il s'agit de savoir si avec l'autorité du gouvernement et sur la demande de l'époux de la défunte le refus que l'on fait est légal.

— On parle beaucoup à Renaix d'un empoisonnement par imprudence. Sept ou 8 citoyens de cette ville ayant mangé des carbonnades de bœuf, accomodées dans un vase de cuivre, se sont trouvés indisposés. La plupart éprouvèrent des vomissements, et furent soulagés; mais trois d'entre eux n'ayant pu rejeter le poison, sont morts successivement à quelques jours d'intervalle. C'étaient les hommes les mieux portants et les plus vigoureux de la ville.

LIÈGE, LE 25 OCTOBRE. DU PRIX DE LA HOUILLE.

Nous nous sommes attachés à constater les progrès des diverses branches de notre industrie depuis plusieurs années. Un tableau du prix de la houille et du charbon a été publié, il y a quelques mois; depuis il est survenu de nou-

velles variations, nous les faisons connaître aujourd'hui par les chiffres ci-dessous, placés en regard des prix de l'année 1828, que l'on a toujours considérée comme la plus prospère sous l'ancien gouvernement.

PRIX DE LA CHARRETÉE DE 15 QUINTAUX:

Table with 4 columns: NOMS DE QUELQUES ÉTABLISSEMENTS, EN 1828, EN 1836, 1^{er} OCTOBRE, HOUILLE, — CHARBON. Rows include Ste-Marguerite, Plomberie, Nouvelle-Bonnefin, La Haye, Champay, Horloz, Gosson, Espérance à Montegnée, Kessalles, Artistes, Makets, La Horre-Baldaz, Belle Vue à St-Laurent, Val-Benoît, Gérard Cloes, Gaillard Chevai, Belle Vue à Herstal, Oupeye, Bonnier.

Après avoir fait connaître les prix comparés des deux années 1828 et 1836, nous allons donner les chiffres comparatifs du total de l'extraction dans notre province. En 1828, on a extrait 6,949,596 quintaux métriques de houille et de charbon, ayant une valeur de 6,170,006 frs. Du 1^{er} octobre 1835, au 1^{er} octobre 1836, le total de l'extraction a été de 8,107,862 quintaux métriques de houille et de charbons (1) valant 8,918,648 frs.

— Aux prix du jour, la valeur de la houille extraite, du 1^{er} octobre 1835, au 1^{er} octobre 1836, vaudrait 12,739,493 francs; en estimant la grosse houille à un septième seulement du produit général. Nous avons déjà parlé des causes générales du renchérissement de la houille; on doit aussi porter, pour être juste, en ligne de compte, l'augmentation considérable du prix de la main-d'œuvre, et l'élévation du prix du bois et du fer.

Nous devons ajouter à la nouvelle que nous avons donnée de l'acquisition de l'établissement de M. M. Lamarche à Ougrée, par la banque de Belgique, que les 5/8 seulement de la houillère des six Bonniers, appartenant à MM. Lamarche ont été vendus. Les trois autres huitièmes sont restés dans les mains des anciens propriétaires.

Le cours de mnémotechnie sera ouvert mardi 25, à sept heures du soir, et se continuera tous les jours à la même heure. — Le cours de sténographie commencera mercredi soir, à six heures. Les cartes d'admission seront délivrées chez M. de Monty, rue de l'Université, Hôtel du Commerce. Prix des cours de mnémotechnie 20 francs. Idem de sténographie, 10 " Pour MM. les étudiants, les deux cours, 20 " Cours de grammaire, 20 "

— Il a été vendu au marché d'Alost du 22, 80,000 kilos de houblon, du cru de 1836, au prix de 17 à 22 florins. Le marché était bien fourni. Les prix du houblon du cru de 1835, sont restés les mêmes qu'au marché précédent. — La situation critique des compagnies d'assurance maritimes, a donné lieu à la publication d'une brochure qui vient tout récemment de paraître à Anvers sous le titre: Des compagnies d'assurances maritimes en Belgique, de leur position actuelle et de leur avenir. — Le conseil provincial de la Flandre orientale a ajourné à la session prochaine la discussion du système général des routes à exécuter dans la province. — L'aurore boréale a été visible à Strasbourg et même à

Mais à peine eût-il cessé de parler qu'un cri épouvantable frappa notre oreille. — Les requins, les requins, nous sommes perdus. Nous regardâmes et vîmes une troupe de requins dont les nageoires formaient un long sillage. — A la chaloupe! à la chaloupe! La frayeur agissant sur l'esprit de ces malheureux, plus vivement qu'elle ne l'avait encore fait, la chaloupe fut culbutée une troisième fois. — Cependant les requins nageaient parmi nous, jouaient dans l'eau et semblaient ne vouloir nous faire aucun mal ou plutôt ils se préparaient à leur sinistre banquet par ces jeux. Souvent même, leur peau dure et âpre effleurait la nôtre; mais ces joutes duraient peu, un cri retentissant nous annonça qu'un de nos hommes venait d'être saisi par un des monstres. — L'instant d'après, nous vîmes la surface de l'eau se rougir et le malheureux disparaître: ce sang fut le signal d'une attaque générale. Alors des cris affreux partirent de toutes parts, chacun voulut s'élaner sur la quille de la felouque pour s'y mettre à califourchon; mais celui qui parvenait à s'y placer était aussitôt renversé par les autres qui voulaient sa place. Ceux-ci, à leur tour, malgré la vigueur avec laquelle ils se cramponnaient au bois, subissaient bientôt le même sort: cette mêlée, ce désespoir étaient horribles. — La chaloupe! Remettez à flot la chaloupe! Ces cris qui étaient dans toutes les bouches, annonçaient que nos hommes avaient enfin compris que notre seul espoir de salut était dans la patience. Henry de Waleu, dont le courage grandissait avec le danger, profita de cette circonstance pour faire entendre de nouveau sa voix. — Benjamin, sergent Quacco, s'écria-t-il, remettez la chaloupe à flot, chacun de vous, mes amis, montera à son tour, et avec votre chef je resterai le dernier. L'infortuné! en disant ces mots, il s'était tourné de notre côté pour voir les progrès que nous faisons, et avait cessé de battre, lorsque tout à coup un requin énorme lui saisit à la fois les deux jambes et les coups au-dessous du genou.

— Benjamin! Benjamin, me dit-il d'une voix douloureuse, je vous recommande mes hommes. Sauvez-les! à ces mots, il fit un effort pour se dégager de nos bras, et sa dernière plainte fut recouverte par le bruit des flots qui tourbillonnaient au-dessus de sa tête. Avec lui mourut l'Espérance. C'est en vain que cherchai à réveiller le courage et l'énergie des malheureux qui restaient encore: le désespoir était dans tous les cœurs. Les uns faisant retentir l'air des malédictions, les autres montaient sur la quille du canot; mais, abimés par la douleur et la fatigue, ils abandonnaient bientôt ce fragile soutien, et se laissaient couler dans l'eau, où ils étaient dévorés par les requins. — Cet abandon, ce désespoir, nous eussent conduits tous à une mort inévitable, si les requins, satisfaits du carnage qu'ils venaient de faire, ne nous eussent donné un instant de répit. J'en profitai pour engager mes malheureux compagnons à faire une nouvelle tentative. Cette fois, ma voix fut entendue, deux matelots montèrent à la fois, l'un par habord, l'autre par tribord, et la chaloupe fut remise à flot. Ces deux hommes déployèrent tant d'activité, qu'en quelques minutes les tristes débris de l'équipage de la felouque se trouvèrent à bord. — A neuf heures du soir, la felouque avait sombré; il en était maintenant onze, et le nombre de son équipage se réduisait à dix. Chacun se mit à l'œuvre, et bientôt nous eûmes ôté une assez grande quantité d'eau de la chaloupe pour ne plus craindre de la voir chavirer, mais nous étions tellement épuisés de fatigue que nous suspendîmes nos travaux pour nous reposer, long-temps avant que la chaloupe put être à sec. — Quand nous nous éveillâmes, il faisait grand jour, et le soleil s'élevait au-dessus de l'horizon. Les légères ondulations qu'avaient formées la fratchere de la nuit sur la surface de l'eau s'aplanirent aussitôt et firent place à un calme plat. Tout autour de nous était une plaine immense, un océan sans limite, et au-dessus de nos têtes, un ciel sans nuage et bleu, un soleil ardent dont la lumière ardente se réfléchissait sur les eaux et éblouissait nos yeux. — Mais point d'avirons, point de mâts, point de voiles; nous avions besoin de tout, et nous n'avions ni vivres, ni vêtements. — Ah! monsieur Benjamin, s'écria un des hommes, j'ai vu bien de

naufrages dans ma vie, mais jamais je n'en ai vu d'aussi affreux que le dernier. — Monsieur, reprit Quacco, dont les yeux commençaient à se promener sur nous avec avidité, moi regrette beaucoup n'avoir pas été dévoré par requin, pas que moi, n'aurai pas fait maintenant. — Enfants, il faut du courage, m'écriai-je. Vous savez qu'un grand nombre de navires traversent chaque jour le golfe; ainsi Dieu aidant, nous pourrions nous sauver. La brise continua tout le jour. Le soir, un des hommes sortit de la poche de sa veste une petite Bible dont les caractères ne s'étaient point effacés, malgré un séjour de quelques heures dans l'eau, lors du naufrage de la felouque, et me la donna. Je fus chargé de lire les prières, chacun de nous pria Dieu avec ferveur de venir à notre aide et de terminer nos maux. Le lendemain du second jour, à six heures, quand le soleil levait inonda les flots d'une clarté brillante, la brise cessa: de moins de rares bouffées de vent ne frisaient plus qu'à de longs intervalle la surface de l'eau, mais bientôt la chaloupe ne bougea plus. Ce calme fit naître un affreux désespoir dans nos cœurs: je vis Tom, qui le premier avait la veille parlé de recourir à une affreuse extrémité, dans le cas où nous serions trop vivement poursuivis par la faim, promener des regards terribles sur ses compagnons d'infortune, et les arrêter sur Quacco. Pour comble de maux, nos yeux plongeaient de toutes parts vers l'horizon et ne voyaient que l'immensité.... Vers midi, Tom, dont je surveillais tous les mouvemens se prit de querelle avec Quacco pour un motif très frivole, et se levant aussitôt avec fureur, il s'avança sur le malheureux Nègre, son couteau à la main. Je n'eus que le temps de lui arrêter le bras. — Tom! méritais-tu d'être puni, qu'allez-vous faire? Soyez homme, je souffre comme vous, mais je mourrai plutôt que d'en venir à de pareilles extrémités; suivez mon exemple, pensez à vos amis, à votre patrie; reconnaissiez la voix de votre chef, car je le suis depuis la mort de notre brave et généreux Henry. Ayez confiance dans la providence. Ces paroles, sans ordre, sans suite, car mes sens et ma raison étaient égarés, ne produisirent pas moins une vive impression sur mes hommes surtout sur Tom et Quacco, dont les yeux s'humectèrent de larmes, et que tous deux me prirent la main.

THEATRE ROYAL DE LIEGE.

Aujourd'hui mardi 25 octobre, 2me debut de M. Racon.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

HUITRES ANGLAISES, chez F. HARDY, rue du Stockis.

HUITRES ANGLAISES à 3 fr. le cent, chez ANDRIEN, fils.

ON DEMANDE UNE CUISINIÈRE. S'adresser au bureau de cette feuille où l'on dira pour qui c'est.

A VENDRE, Place St-Pierre n° 19 (bis.), PIERRES, MOE-LONS, et une PORTE EN CHÈNE à deux battans avec son encadrement de pierres de taille.

A VENDRE

DEUX COLONNES

EN MARBRE DE SAINT-REMI, AVEC BASES ET CHÂPITEAUX DE L'ORDRE IONIQUE; D'une hauteur de trois mètres quarante quatre centimètres.

MESSAGERIES



PASQUET BRIARD,

PLACE VERTE A LIEGE.

L'ADMINISTRATION a l'honneur d'informer le public que malgré la mort prématurée de Mme. veuve PASQUET, aucun changement ne sera apporté dans la marche de l'entreprise, sinon qu'elle redoublera d'efforts et de zèle pour mériter de plus en plus la confiance du public et du commerce dont elle a été honorée jusqu'à ce jour.

ADMINISTRATION

DE

L'ENREGISTREMENT ET DES DOMAINES

VENTE

D'OBJETS MOBILIERS

LE SAMEDI 5 novembre prochain, à neuf heures du matin, il sera procédé au local de l'HOPITAL MILITAIRE A St. LAURENT, à la vente au comptant D'UNE QUANTITE D'OBJETS D'HABILLEMENT, COUCHAGE etc.

ADJUDICATION VOLONTAIRE

ENTRE

MAJEURS ET MINEURS,

POUR SORTIR DE L'INDIVISION.

Par devant M. le juge de paix des cantons Est et Nord de la ville de Liège, en son bureau, rue Neuve, derrière le Palais, et par le ministère du notaire DELBOUILLE, il sera vendu à l'enchère le vendredi 28 octobre 1836, à 10 heures du matin,

UNE MAISON,

PROPRE A TOUT COMMERCE,

avec cour et dépendances, située au commencement du faubourg St. Léonard, à Liège, cotée 45.

MAISON DE COMMERCE, AVANTAGEUSEMENT PLACÉE,

A VENDRE.

M. DUSART, notaire à Liège, VENDRA le 4 novembre prochain, à 10 heures du matin, au local des séances du bureau de bienfaisance de cette ville, rue Vinave-d'He, une partie de la maison connue sous le nom de Maison des Pauvres en Ile, rue Vinave-d'He, n° 42.

S'adresser, pour prendre connaissance du plan et des conditions, tant en l'étude dudit notaire qu'à ladite Maison des Pauvres en Ile.

AU MAGASIN,

PLAGE VERTE, N° 780, A LIEGE.

On trouve UN ASSORTIMENT DE QUELQUES MILLES CHALS BROCHÉS et IMPRIMÉS depuis le prix le plus bas jusqu'au prix le plus élevé. UN ASSORTIMENT de SOIERIE en GROS de NAPLE, marceline, poul de soie, satin ture, soie écossaise en toute couleur et qualité; grand assortiment de soie noire en deux aunes larges.

VENTE DE LIVRES.

LUNDI, 31 octobre et mercredi 2 novembre et jours suivants, il sera procédé en l'étude et par le ministère de M. RENOZ, notaire à Liège, sous la direction de M. Prodhomme, à la VENTE aux enchères D'UNE BELLE COLLECTION DE LIVRES DE JURISPRUDENCE, SCIENCES, HISTOIRE, LITTÉRATURE, etc.

Le catalogue se distribuera cinq jours avant la vente, de 9 heures à midi, en l'étude dudit notaire, rue du Pot-d'Or.

VENTE D'IMMEUBLES

Le mardi 8 novembre 1836, à 10 heures du matin, les enfants LEGRAND feront vendre publiquement par le ministère du notaire BERTRAND et par devant le juge-de-paix du capion du sud de cette ville en son bureau, sis rue Mont Saint-Martin.

Savoir:

1er lot. UNE BELLE MAISON bâtie depuis peu d'années, avec cour et dépendances, située à Liège, rue du Pot d'Or, n° 692, portant l'Enseigne du cordon bleu.

2e lot. UNE AUTRE MAISON avec cour, située en cette ville, rue St-Adalbert, n° 75, joignant par derrière à la précédente.

3e lot. Une pièce de terre de 3 verges grandes située à Sussen dépendant du village de Hons entre Tongres et Maestricht.

4e lot. Et une rente de 4 francs 86 centimes, constituée par rentage, due par la veuve et les enfants de Jean Nicolas Debruge, de Jupille.

Le cahier des charges est déposé en l'étude du M. BERTRAND.

GRILLE EN FER BATTU,

De deux mètres et demi de longueur.

Et une PORTE en barreau, ouvrant en 4 parties,

A VENDRE,

Quai de la Sauvenière, n. 9.

Mémoire sur la guérison sans mercure des

MALADIES SECRÈTES

ET DES DARTRES,

Par la méthode végétale dépurative et rafraîchissante du docteur BELLIOL, rue des Bons-Enfants, n. 32, à Paris.

La poudre végétale, les pilules purgatives et la pomnade anti-dartreuse dont se compose ce traitement dépuratif, sont approuvées par le rapport d'une commission de quatre docteurs de la faculté de médecine de Paris, en date du 2 mars, 1833. (Voir l'ouvrage annoncé).

Brochure de 250 pages (2e édition), à l'aide de laquelle on peut se diriger soi-même, prix: 1 fr., et 1 fr. 50 c. par la poste; on le trouve ainsi que les médicaments dans les villes ci-après désignées: à Liège, chez M. Albert, pharmacien, rue Souverain-Pont, n° 604; à Bruxelles, chez M. Van Hisberg, pharmacien, place de la Monnaie, n° 5.

ET DANS LES VILLES SUIVANTES:

A Courtray, chez M. Deboey, fils, pharmacien, rue de Tournay, n. 6; à Gand, chez M. Depaeys, pharmacien, rue Vieux-Bourg, n. 18; à Louvain, chez M. Smout, pharmacien, rue Baillies-de-fer; à Mons, chez M. Van-Miert, pharmacien, rue de Nimy, n. 172; à Namur, chez M. Jourdain, pharmacien, rue de Gravière, n. 1051; à Nivelles, chez M. Lemaire, pharmacien; à Ostende, chez M. Boucherie, pharmacien; à Verviers, chez M. Etienne, pharmacien, rue des Récollets, n. 61; à Ypres, chez M. Frison-Vanottrève, pharmacien; à Chaux-de-Fonds, (Suisse), chez M. Vielle, pharmacien.

BOUGIES DIAPHANES.

On vient de recevoir chez Gillon-Nossent, rue du Pont-d'He, n. 32, un assortiment complet de BOUGIES DIAPHANES, première qualité, ainsi que de bougies en cire. On les vend au plus juste prix.

BOURSES.

AMSTERDAM, LE 23 OCTOBRE.

Table with exchange rates for Amsterdam. Columns: Dette active (32 13/16), Espagne Ardoin (18 P), Billets de change (21 7/8), Différée (8 P).

ANVERS, LE 24 OCTOBRE.

Table with exchange rates for Antwerp. Columns: ANVERS. Det. activ. (104 1/2), Det. différ. (43 3/4), Emp. de 48 mill. (99 3/4), HOLL. Dette active (80), Rente rembours. (97 1/4), AUYRICH. Métall. (102 0/0), Lots de fl. 400 (000 0/0), de fl. 250 (467), de fl. 500 (682), Poloa. Lots d. 300 (115 0/0), de fl. 500 (132 0/0), arêtil. E. à L. 1834 (81 5/8), asraj. Emp. 1834 (19 1/8), D. dif. 1834 (0 0/0), Dit. p. 1834 (0 0/0), Dette diff. (8 5/8).

CHANGES.

Table with exchange rates for various locations. Columns: Amst., c. jours (518 1/2 P), Rotterdam, Idem (518 1/2 P), Paris, Idem (118 1/2 P), Lond. pr Estr. c. j. (39 1/2 P), Ham. pr 40 HB. c. j. (35 5/16 A), Bruxelles et Gand (114 p. c. perte).

RÉSUMÉ DE LA BOURSE D'ANVERS DU 24 OCTOBRE 1836.

Notre bourse était très-ferme au commencement en fonds d'Espagne. Ardoin ouvert 49 le 1/8 19 48 7/8 3/4 5/8 1/2 et reste 48. 3/8 argent au comptant.

On a fait assez d'affaires.

BRUXELLES, LE 24 OCTOBRE.

Table with exchange rates for Brussels. Columns: Dette active (53 1/8), Emp. R. fin cour. (99 5/8), Emp. de 30 mill. (93 5/8), Emp. dec. v. 1832 (400 0/0), Act. Société Gén. (810 0/0), So. de Com. de cy. (143 1/2), Ban. de Belgique (123 3/4), So. du c. de S.-O. (109 1/2), S. Hauts-Four. (451 0/0), Bauq. fonc. (401 1/4), S. du Cha. Flenu. (144 1/2), Wasme-Hornu. (406 0/0), Sclessin. (429 1/2), Société nationale. (133 0/0), Levant de Flenu. (112 1/2), Charb. d'Ourge. (420 0/0), Sars-Longchamps (118 0/0), Chemin de fer. (102 1/4).

VIENNE, LE 15 OCTOBRE.

Métalliques, 103 1/2. — Actions de la banque, 1350 0/0.

PORT D'ANVERS. — ARRIVAGES DU 23 ET 24 OCTOBRE.

Le hack prussien Mercure, v. de Wezel, ch. de bois de chêne. — Le hack prussien Gertrude, v. de Cologne, ch. de 55 pièces bois de chêne; 38 barils alquifoux; 20 dito dito; 50 dito dito; 10 dito dito 9 colis acier et lime; 215 hques fer, 18 barils bleu d'azur, 4 barils mines de plomb; 2 barils vin; 4 dito dito; 7 caisses mercerie; 6 cais. ardoises, 8 hques sulfate de barythe; 5 caisses ardoises; 8 barils bleu d'azur; et diverses marchandises. — Le pleyt belge Sans Repos, v. de Lisbonne, ch. de 130 muids sel, 50 c. citron, 20 b. laine de mouton, 9 c. et 9 hques vin, et 10 paquets colle de poisson. — Le koff hanovrien Vr. Gezina, v. de Dantzig, ch. de graine de colza. — La galjack hamb. Vr. Menne, v. de Bayonne, ch. de térébenthine et laine. — Le brick brémois Wismar, v. de Riga, ch. de bois. — Le koff hanovrien Vr. Joanna, v. de Rostock, ch. de graine de colza. — Le koff oldenb. Heinrich, v. de Rusterzyl, ch. d'orge. — Le koff hanov. Jonge Egeroka, v. de Stettin, ch. de graine de navets. — Le pleyt belge 3 Gebroeders, v. de Rotterdam, ch. d'huile. — Le pleyt belge Dankbaerheyd, v. d'Amsterdam, ch. de fer et genivière. — La galjack danoise Else Maria, v. de Memel, ch. de graine. — Le koff hanovrien Wilhem, v. de Memel, ch. de bois et froment. — Le pleyt belge Aventure, v. d'Amsterdam, ch. de bois et café. — Le pleyt belge Fortuna, v. de Rotterdam, ch. de vieux fer. — koff hanov. Bendragt, v. de Neveharlinzerzyl, ch. d'orge et froment. — Le koff hanov. Vr. Anna, v. de Detsum, ch. d'orge. — Le koff hanovrien Vrienschap, v. de Carolinerzyl, ch. d'orge. — Le koff hanov. Vr. Alida, v. d'Omerzyl, ch. d'orge. — Le koff oldenb. Vrienschap, v. de Rusterzyl, ch. d'orge. — La galj. meckl. Acti, v. de Drontheim, ch. de cuivre, huile et bois. — Le koff meck. Providentia, v. de Memel, ch. de bois. — Le koff hanov. Vr. Catharina, v. de Carolinerzyl, ch. d'orge. — Le bateau à vapeur belge Princesse Victoria, v. de Londres, ch. d'indigo, coton, salpêtre, 21 passagers et chevaux.

PLACE D'ANVERS, LE 24 OCTOBRE.

VENTES.

Café. — On a fait 460 balles Brésil, à 32 cents, 400 balles dito à 31. 400 id. Batavia, prix divers. — Riz. — Il s'est traité 600 balles Bengale, dont le prix est inconnu. — Sucre raffiné. — Environ 4000 kilob. pain en papier, 1re. qualité, f. 25 1/2. — Sucre brut. — Calme et point d'affaires.

MARCHÉ DE LIEGE, DU 24 OCTOBRE 1836.

Table with market prices for Liege. Columns: Froment vieux, Phœcolitre (fr. 15 85), Froment nouveau, Phœcolitre (34 94), Seigle vieux, id. (41 50), Seigle nouveau, id. (41 03).

H. LIGNAC, Impr. du Journal n° 622, rue du Pot-d'Or, à Liège.